



Essonne Nature Environnement

**Assemblée Générale 2013
13 avril 2013**

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Préambule

Conformément à l'article 10 de nos statuts, le présent rapport va vous rendre compte de l'activité du Bureau et du Conseil d'Administration de la fédération au cours de l'année qui vient de s'écouler.

1 - ACTIVITE DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau composé du président, du trésorier, des vice-présidents, du secrétaire général et de la secrétaire générale adjointe gère au quotidien la fédération et travaille en relation permanente avec le président.

Je tiens à remercier ses membres en votre nom pour le travail qu'ils effectuent et qui permet à la fédération d'exister.

En 2012, le **Bureau** s'est réuni 5 fois, les :

- 13 février 2012
- 21 février 2012
- 20 avril 2012
- 22 mai 2012
- 19 juin 2012

Depuis son élection, le 21 avril 2012, le **Conseil d'Administration** s'est réuni 6 fois en session ordinaire les :

- 3 mai 2012
- 31 mai 2012
- 23 juin 2012
- 24 septembre 2012
- 27 octobre 2012
- 26 novembre 2012

et 1 fois en session extraordinaire, le 10 septembre 2012.

Les organes dirigeants de votre fédération se sont donc réunis 12 fois au cours de l'année qui vient de s'écouler, soit une moyenne d'une réunion par mois.

Il faut également ajouter à ces réunions statutaires, les réunions qui ont eu lieu entre le président, le trésorier et les secrétaires généraux pour l'administration quotidienne de la fédération.

Pour éclairer les membres de l'Assemblée Générale sur l'activité du Conseil d'Administration, je vais vous résumer les principaux dossiers qui ont été étudiés par le Conseil au cours de cette année 2012:

- 3 mai 2012 : Election du Bureau
- 31 mai 2012 : Avis d'Essonne Nature Environnement sur la première version du SDRIF 2030
- 23 juin 2012 : Demande de subvention au Conseil général de l'Essonne et Questionnaire aux candidats aux élections législatives sur le Grand Paris, les transports en Ile-de-France, la lutte contre la consommation des terres agricoles, les nuisances aériennes en Ile-de-France, les droit du militant associatif environnemental
- 10 septembre 2012 : Licenciement du personnel de la RNG (conseil extraordinaire)
- 24 septembre 2012 : Présentation de l'état du dossier Nuisances aériennes
- 27 octobre 2012 : Délégation de pouvoir au trésorier pour la gestion du personnel
- 26 novembre 2012 : Préparation du 40ème Anniversaire d'ENE

Chacune des réunions du Conseil d'Administration est l'occasion pour le président et les administrateurs de rendre compte de leurs délégations dans les organismes extérieurs.

2 - REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Les représentations extérieures de la fédération constituent une part importante de l'activité de la fédération qui est représentée dans plus de 80 commissions départementales ou organismes divers.

3 - AGREMENT ET HABILITATION

Notre fédération a reçu le renouvellement de son agrément par arrêté préfectoral n° 2012-DDT-SE 625 en date du 20 décembre 2012. Cet agrément est accordée pour 5 ans, soit jusqu'au 20 décembre 2017.

Il complète l'habilitation que nous avons reçue par arrêté préfectoral n° 2012-DDT-SE 316 en date du 17 juillet 2012, en vertu du décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant les instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable mentionnées à l'article L.141-3 du code de l'environnement.

Ces instances sont les suivantes :

- Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
- Commissions départementales de la nature des paysages et des sites (CDNPS)
- Commissions départementales d'orientation de l'agriculture (CDOA)
- Commissions départementales d'aménagement foncier (CDAF)
- Commissions départementales de consommation des espaces agricoles (CDCEA)
- Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)

Je voudrais souligner, mais vous le savez tous, que la demande de renouvellement de l'agrément a nécessité un travail très lourd qui a mobilisé le président, le trésorier et les secrétaires généraux pendant de nombreuses semaines.

Les commissions n'épuisent pas, à elles toutes seules, et loin s'en faut, l'activité de notre fédération qui est de plus en plus sollicitée par d'autres organismes ou institutions pour y représenter le point de vue de la nature ou de l'environnement :

- qu'il s'agisse des commissions d'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT et PLU)
- qu'il s'agisse des commissions Natura 2000 ou des commissions sur l'affichage commercial
- qu'il s'agisse des différentes commissions ou groupes de travail du Conseil général, comme, par exemple, le Conseil d'Orientation Stratégique de l'Agenda 21 départemental
- qu'il s'agisse des commissions et groupes de travail concernant la biodiversité
- qu'il s'agisse des commissions et groupes de travail relatifs à l'eau et l'assainissement
- qu'il s'agisse des CCSPL (commissions consultatives des services publics locaux)
- qu'il s'agisse des commissions consultatives de la région Ile-de-France
- qu'il s'agisse d'organismes comme Natur Paris ou l'Ordif
- etc.

Je souligne, à ce propos, le paradoxe qu'il y a à solliciter tous les jours davantage les associations pour leur compétence et à limiter de plus en plus leurs moyens d'action - notamment financiers. Une telle tendance ne saurait perdurer trop longtemps.

A noter que la fédération est également membre de plusieurs associations de défense de l'environnement en Essonne, comme DEPHY RD 191 qui regroupe des habitants, des élus et des associations qui luttent contre le projet de création de quais de chargement d'hydrocarbures à Cerny.

4 - PRISES DE POSITION

En 2012, notre fédération s'est concentrée sur un très important dossier : le projet de SDRIF.

Elle a travaillé sur ce dossier avec vous, ses adhérents, et avec notre fédération régionale, Ile-de-France Environnement, pour élaborer une première prise de position qui a été diffusée par l'intermédiaire d'Ile-de-France Environnement aux élus du Conseil régional appelés à se prononcer sur ce dossier.

Cette année nous confirmerons cette position lors de l'enquête publique qui vient de débuter le 28 mars 2013 et qui va s'achever le 30 avril 2013.

Je vous renvoie au magazine d'avril d'IDFE qui publie une boîte à outils sur le SDRIF à l'intention des associations environnementales de la région Ile de France.

Je vous demande de nous communiquer, au plus tard à la fin de la semaine prochaine, vos remarques concernant les aspects locaux de ce projet de SDRIF afin de compléter l'avis que la fédération portera à l'enquête publique avant le 30 avril 2013.

Nous nous sommes également attachés à présenter nos points de vue aux différents candidats aux élections législatives de juin 2012.

Essonne Nature Environnement a également pris position sur le projet de SAGE Nappe de Beauce.

5 - ENQUETES PUBLIQUES

En 2012, Essonne Nature Environnement a porté avis à plusieurs enquêtes publiques sur des dossiers d'intérêt départemental.

6 - RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ELUS

Essonne Nature Environnement entretient des relations régulières avec les représentants de l'Etat et avec les élus, dans son domaine, et à son niveau de compétence.

C'est ainsi, par exemple, qu'ENE a été reçu deux fois en 2012 par le responsable de l'Unité territoriale de la DRIEE de l'Essonne.

La fédération a également été reçue par un directeur de la DRIIE au sujet de la RNG.

Elle a aussi été reçue le 11 juin 2012 par la Vice-Présidente du Conseil général de l'Essonne en charge de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture.

7 - FORMATION

La fédération n'a pu organiser la totalité des formations qui étaient prévues pour ses adhérents et qui sont, de ce fait, reportées en 2013.

Ces formations portaient sur les thèmes suivants :

- Les Trames vertes et bleues et le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Les nouveaux Comités de Suivi de Sites (CSS)
- La Forêt : comment la gérer, comment la protéger
- Orly et l'avenir du transport aérien

La fédération a organisé, le 21 avril 2012, après l'Assemblée Générale, une session de formation et d'information sur le SDRIF 2013 dont les travaux ont servi de base à la première prise de position de la fédération sur le sujet.

8 - COMMUNICATION

La fédération a relayé par internet auprès de ses adhérents diverses informations et notamment ses prises de position sur le SDRIF, elle vous a informé des sessions de formation d'IDFE ou de sujets d'actualités.

Elle a également poursuivi la mise en ligne de son blog (<http://essonne.nature.environnement.over-blog.com>) qui se veut une agence de presse environnementale de l'Essonne. Ce blog est, à ce jour, le seul à ne publier exclusivement que des informations relatives à l'environnement dans notre département.

Le prochain conseil d'administration sera amené à se prononcer sur un projet de création de lettre d'information électronique destinée aux adhérents de la fédération.

Il y a également, bien entendu, les contacts permanents que nous entretenons avec vous par mél à notre adresse : adnessonne@orange.fr

Je profite de l'occasion pour remercier les associations qui nous invitent à participer à leurs assemblées générales, ou à vos manifestations, où nous nous rendons avec grand plaisir.

La fédération a également participé à plusieurs manifestations extérieures : le 2 juin 2012 à la Fête des Espaces Naturels Sensibles organisée par le Conseil général de l'Essonne où elle tenait un stand et le 16 juin 2012 à Chalou-Moulineux et Chalo-St Mars où elle a participé à un Inventaire exprès de la biodiversité organisé par Natur'Parif.

Essonne Nature Environnement était également présente en nombre à la réunion de l'Appel des 3 000 organisée par France Nature Environnement.

9 - ILE-DE-FRANCE ENVIRONNEMENT

En 2012, Essonne Nature Environnement a participé activement aux travaux d'Ile-de-France Environnement, qu'il s'agisse des réunions bi-mensuelles du Bureau, des réunions du Conseil d'Administration, ou du Comité de rédaction de Liaison.

Ile-de-France Environnement rassemble à ce jour, par adhésion directe ou par adhésion de fédérations, près de 300 associations environnementales.

Elle est représentée dans de nombreuses commissions régionales qui élaborent des documents qui ont, ou auront, des répercussions directes sur l'environnement dans la région et donc sur le département de l'Essonne.

Essonne Nature Environnement est représentée au Bureau d'IDFE par son président et par son ancien trésorier. Elle compte également un représentant de l'Essonne élu directement par l'Assemblée Générale et par deux administrateurs d'ENE qui siègent au titre de leurs responsabilités inter-départementales.

IDFE a, comme nous, vocation à faire entendre la voix de la nature et de l'environnement et à prendre position sur des grands sujets d'intérêt régional, comme le SFRIF, bien sûr, mais aussi comme les gaz de schiste par exemple.

La présence de notre fédération - la plus importante en nombre d'adhérents avec la fédération de Seine-et-Marne - nous semble donc nécessaire.

* *
*

Je vous propose de débattre de ce rapport d'activité après la présentation du rapport moral.

Epinay-sur-Orge, le 13 avril 2013